



## Résumé non technique

### “Empowering DRC communities through the use of Improved Cook Stoves – CPA 003”

#### Introduction

Dans la plupart des pays du continent africain, la cuisson se fait soit sur des feux à 3 pierres, soit sur des foyers traditionnels très inefficaces, consommant beaucoup de combustible, en particulier du bois de chauffage non renouvelable et du charbon de bois. La consommation élevée de biomasse a des effets négatifs sur l’environnement, entraînant la déforestation et la dégradation des terres, les émissions de gaz à effet de serre (GES), la perte de fertilité des sols et la capacité réduite des sols à retenir l’eau. En outre, la pollution de l’air intérieur par des polluants nocifs pour la santé lors de la combustion du bois de chauffage et du charbon de bois entraîne des maladies telles que par ex. pneumonie, accident vasculaire cérébral, cardiopathies ischémiques, maladies pulmonaires obstructives chroniques et cancer du poumon.

#### Objectif et technologie de l'activité de projet (CPA)

Le but de l’activité de projet (CPA) inclus dans le programme d’activités (PoA), ‘Empowering DRC communities through the use of Improved Cook Stoves’, est la diffusion de foyers améliorés (FA) dans les ménages de zones urbaines et périurbains de la République Démocratique du Congo (RDC), remplaçant les foyers et appareils de cuisson traditionnels inefficaces, réduisant ainsi la consommation de carburant.

Plusieurs gaz à effet de serre (GES), dont le dioxyde de carbone, sont produits à la suite de la combustion incomplète de la biomasse utilisée dans les cuisinières. Plus d’émissions de GES résultent de l’utilisation de la biomasse qui n’est pas renouvelable. Les FA améliorent l’efficacité du transfert de chaleur par rapport aux cuisinières traditionnelles de référence, réduisant ainsi à la fois la quantité de biomasse ligneuse utilisée par les appareils mis en œuvre et les émissions de GES.

Les consommateurs qui acceptent les termes de l’activité de projet céderont tous les droits sur les crédits carbons résultant de l’activité de projet. En utilisant le FA, les consommateurs attribuent et transfèrent tous les droits, titres et intérêts à tous les avantages (y compris les crédits carbons) découlant de son utilisation à Korea Carbon Management Ltd. (KCM), et renonce définitivement à toute réclamation ou droit à de tels avantages. En outre, les consommateurs sont invités à participer aux enquêtes de



surveillance / d'utilisation et / ou aux tests d'ébullition de l'eau s'ils sont prélevés au hasard dans la base de données.

Les consommateurs qui n'acceptent pas les conditions de l'activité de projet ne seront pas inclus dans le CPA pendant toute la période de crédit du CPA.

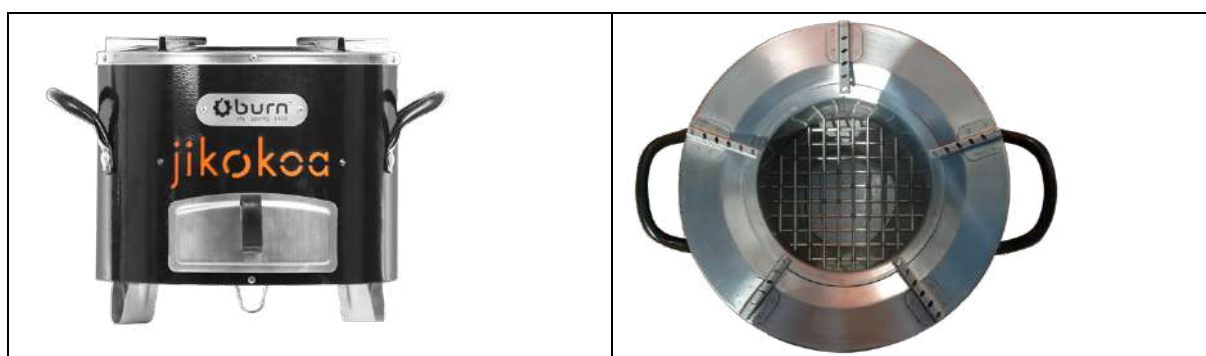
Le CPA proposé est mis en œuvre par KCM, une société basée en Corée du Sud. KCM a entièrement sponsorisé et possède ce CPA. Au nom de KCM, BURN travaillera avec l'entreprise local Altech pour distribuer les FAs aux utilisateurs finaux. KCM prendra en charge tous les coûts de mise en œuvre du CPA et subventionnera le coût des FAs efficaces aux distributeurs.

### Groupe cible et emplacement

Le groupe cible du CPA sont les ménages urbains et périurbains utilisant de la biomasse non renouvelable (principalement du charbon de bois) avec un système conventionnel sans système amélioré d'alimentation en air de combustion ou de ventilation des gaz de combustion, c.-à-d. sans grille ni cheminée, avant la réception d'un FA efficace. Le CPA couvrira les zones urbaines et périurbaines de la République Démocratique du Congo.

### La technologie

Le CPA déploie un FA efficace appelée Jikokoa. La technologie a été conçue et développée par BURN. La technologie a une efficacité thermique certifiée de plus de 50% et est destinée à être utilisée avec du charbon de bois. La conception du FA Jikokoa tient compte de la culture culinaire locale dans la zone du projet pour garantir que les améliorations technologiques et l'amélioration du niveau de vie ne se font pas au détriment des traditions culturelles.



Exemple de FA BURN Jikokoa utilisant du charbon de bois



### Crédits carbone

Les réductions d'émissions de gaz à effet de serre (GES) obtenues grâce à l'économie de biomasse non renouvelable se traduiront par des crédits de carbone suivant les règles et procédures de certification.

Les revenus de la vente de crédits carbone contribuent entre autres à

- a) distribuer des foyers améliorés à un prix subventionné abordable pour les utilisateurs finaux;
- b) élargir et étendre le programme, atteignant ainsi un plus large éventail d'utilisateurs finaux et créant plus d'emplois;
- c) investir davantage dans la R&D, donc pour produire des FAs de haute qualité à moindre coût;
- d) fournir un service après-vente fiable;
- e) sensibiliser les utilisateurs finaux aux avantages et à l'utilisation des foyers améliorés.

### Contribution au développement durable

Outre la réduction des émissions de GES conformément à l'Objectif de développement durable (ODD) numéro 13 des Nations Unies, «Action pour le climat», ce projet cherchera également à accroître d'autres avantages de durabilité à long terme pour les familles locales ainsi que pour l'environnement local. Les activités du projet dans le cadre du PoA devraient contribuer à différents objectifs de développement durable (ODD) de la manière suivante:

- Réduction des dépenses des utilisateurs finaux liées à l'achat de combustible pour la cuisine (conformément à l'ODD 1 'Pas de pauvreté').
- Gain de temps à la fois pour l'approvisionnement en carburant et la cuisine, donc plus de temps est disponible, pour d'autres tâches, comme les activités génératrices de revenus ou pour la culture des aliments (conformément aux ODD 1 'Pas de pauvreté', 2 'Faim zéro' et 5 'Égalité des sexes').
- Le monoxyde de carbone et les particules moins nocifs lors de la combustion dans les ménages réduiront la pollution de l'air intérieur et ainsi diminueront les maladies respiratoires, les maux de tête et les démangeaisons oculaires, en particulier pour les femmes et les enfants qui passent beaucoup de temps à cuisiner (conformément à l'ODD 3 'Bonne santé et bien-être' et 5 'Égalité des genres').
- Les foyers améliorés cuisent plus vite que les foyers traditionnels et utilisent moins de combustible, ce qui permet aux enfants, en particulier aux filles, de consacrer plus



de temps à l'éducation / à l'école qu'à la cuisine (conformément à l'ODD 4 'Éducation de qualité')




- Pénétration accrue de technologies de cuisson propres et fiables (conformément à l'ODD 7 'Énergie propre et abordable') et sensibilisation aux avantages connexes en matière de sécurité, d'économie et d'environnement (conformément à l'ODD 4 'Éducation de qualité').




- BURN produit ses FAs dans une usine de fabrication située au Kenya, générant ainsi des centaines d'emplois sur le continent africain. D'autres emplois sont créés pour le personnel des ventes, du marketing, de la distribution et du suivi. La formation continue se traduit par un transfert permanent des connaissances aux populations locales. BURN pourrait ouvrir dans de futures usines ou chaînes de montage supplémentaires à travers le continent en fonction de la demande (conformément aux ODD 1 'Pas de pauvreté' et 8 'Travail décent et croissance économique').

- Réduction de la déforestation et de la dégradation des forêts dans les zones où la biomasse non renouvelable est utilisée comme source de carburant. Cela contribuera à la stabilité globale de les écosystèmes forestiers qui soutiennent la biodiversité, les bassins versants et les conditions du sol (conformément à l'ODD 15 'Vie sur terre').

### Impacts économiques, sociaux et environnementaux du projet conformément aux principes et exigences de sauvegarde

Principe de sauvegarde	Évaluation
Droits humains	Le Projet respecte les droits de l'homme proclamés au niveau international et n'est pas complice de violences ou d'atteintes aux droits de l'homme de quelque nature que ce soit telles que définies dans la Déclaration universelle des droits de l'homme. Le projet ne fera pas de discrimination en ce qui concerne la participation et l'inclusion.
Égalité des genres et droits des femmes	L'activité du projet n'approuve aucune forme de discrimination fondée sur le sexe. Le projet tiendra compte des rôles de genre et des capacités des femmes et des hommes à participer à la décision / conception de l'activité du projet. On assurera à ce que les associations de femmes / femmes et les hommes soient

		
	<p>invités à la consultation des parties prenantes afin qu'un nombre représentatif de parties prenantes des deux sexes soit présent à la réunion de consultation physique des parties prenantes locales.</p>	
<p>Santé communautaire, sécurité et conditions de travail</p>	<p>Le projet n'exposera pas la communauté à des risques sanitaires accrus et n'affectera pas la santé des travailleurs et de la communauté.</p>	
<p>Patrimoine culturel, peuples autochtones, déplacement et réinstallation</p>	<p>L'activité du projet n'aura aucun impact négatif sur le patrimoine culturel, les peuples autochtones et ne déplacera ni ne réinstallera des personnes.</p>	
<p>Corruption</p>	<p>Le projet n'implique pas, n'est pas complice ou ne contribue pas par inadvertance à ou ne renforce pas la corruption ou les projets corrompus.</p>	
<p>Impacts économiques</p>	<p>Le projet respectera tous les droits du travail. Aucune conséquence économique négative n'est attendue de l'activité du projet. Au contraire, on s'attend à ce que le projet contribue à une croissance économique durable.</p>	
<p>Climat et énergie</p>	<p>Le projet réduira les émissions de GES qui seront surveillées et vérifiées conformément aux exigences de la norme carbone.</p>	
<p>Eau</p>	<p>Le projet n'affectera pas les schémas / débits naturels de l'eau ni ne causera d'érosion supplémentaire et / ou d'instabilité des plans d'eau.</p>	
<p>Environnement, écologie et utilisation des sols</p>	<p>Le projet n'aura aucun impact négatif sur l'environnement et l'écologie et n'impliquera pas l'utilisation des terres et des sols pour la production de cultures ou d'autres produits. Les rejets de particules et de monoxyde de carbone</p>	

		
	<p>sont considérablement réduits grâce à l'introduction de foyers améliorés (plus efficaces).</p>	